

**TERRES DE  
SIAGNE**



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DE SIAGNE**  
Hôtel du Parc – 12, Place du Général de Gaulle – B.P. 21 – 06530 ST CÉZAIRE S/SIAGNE

## **MOTION N°2**

L'An **DEUX MILLE TREIZE** le **vingt-trois décembre à 9 h 30**, le **Conseil** Communautaire légalement convoqué s'est assemblé à la mairie du **TIGNET**, sous la Présidence de Monsieur Maxime **COULLET**, Maire de **SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE**.

### **PRÉSENTS :**

#### **Commune de Peymeinade :**

Françoise BROUSTEAU, François DELETANG, Dominique SAURAT, Pascale SAINTE-ROSE FANCHINE, Catherine KURATLE-SEGUIN, Michel DISSAUX

#### **Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne :**

Maxime COULLET, Claude BLANC, Christian ZEDET

#### **Commune de Saint-Vallier-de-Thiery :**

Jean-Marc DELIA, Pierre DEOUS (pouvoir de Jean-Marie TORTAROLO), Nicole CARLAVAN

#### **Commune du Tignet :**

François BALAZUN, Jean CANTONI, Marie-Elisabeth THIBAUDEAU, Christine GROSLAMBERT-MALINS

#### **Commune de Cabris :**

Pierre BORNET, Henri BELCHIOR, Patrick MAYOLINI

#### **Commune de Spéracèdes :**

Joël PASQUELIN, Christophe ROUSTANT, Pierre AZAIS,

Monsieur TORTAROLO, absent et excusé a donné pouvoir à Monsieur Pierre DEOUS

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Jean-Marc DELIA

**OBJET : EXASPÉRATION DES HABITANTS DE L'OUEST DE GRASSE CONCERNANT LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE RÉALISÉS PAR LA VILLE DE GRASSE AU NIVEAU DU CARREFOUR ST JACQUES**

Un nouveau rond-point a été aménagé sur la route départementale n° 2562 au niveau du nouvel espace commercial de Saint-Jacques.

Cet aménagement provoque une perturbation nouvelle inadmissible pour tous les usagers de cette voie habitant à l'ouest de Grasse.

Depuis quelques jours, les temps de parcours entre Peymeinade et Grasse aux heures de pointe ont été rallongés de près de vingt minutes provoquant une file ininterrompue, aux moments les plus critiques, jusqu'au centre de Peymeinade.

Cet aménagement réduit à néant les modestes avancées obtenues , en particulier avec la fermeture de l'ancien chemin de Sainte-Anne et la création de la bretelle des Castors.

Les plaintes se multiplient, émanant tant des actifs lourdement pénalisés que des parents d'élèves ayant constaté des retards importants dans les lignes régulières de transport scolaire.

Il est demandé à la Ville de Grasse de prendre de toute urgence les mesures adaptées et indispensables pour résoudre ce problème.

A défaut de réponse concrète et rapide, les communes de Terres de Siagne décideront de toutes les actions nécessaires avec leurs élus et leur population pour obtenir gain de cause.

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter cette motion.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette motion.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
Le PRÉSIDENT

**M. COULLET**

